

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

30/04/2014

Dossier complet le

30/04/2014

N° d'enregistrement

F09314P0119

### 1. Intitulé du projet

Reconstruction du Pont Rouge (RD 900) sur la commune  
de Seyne-les-Alpes (04)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil Général des Alpes de Haute-Provence (04)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Gilbert SAUVAN, Président du CG 04

RCS / SIRET

2 2 0 4 0 0 0 1 4 0 0 0 1 9

Forme juridique

Collectivité  
territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
7° a) Ouvrages d'art.	Pont d'une longueur inférieure à 100 m.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet consiste en :

- La reconstruction d'un nouvel ouvrage de franchissement de la Blanche du Fau par la RD900, 6 m en aval de l'ouvrage actuel.

Le pont aura une largeur de 10 m et une portée de 22 m

- L'aménagement des berges, rives droite et gauche, par la mise en œuvre d'enrochements liaisonnés : 6 m en amont de l'ouvrage et moins de 10 m en aval.
- La renaturation des berges sur l'emprise du chantier par plantation sur les berges d'espèces rustiques déjà présentes sur site (aulnes blancs, argousiers...)

## 4.2 Objectifs du projet

Le Pont Rouge actuel montre des signes divers de dégradation suffisants pour justifier la construction d'un nouvel ouvrage.

Sa reconstruction permettra par ailleurs d'améliorer les conditions locales de circulation et de sécuriser le carrefour d'accès à la zone artisanale du Pont Rouge.

Le pont actuel sera maintenu et emprunté par la circulation pendant le chantier. Il sera détruit une fois le nouvel ouvrage en service.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Il est prévu la reconstruction du Pont Rouge avec notamment :

- Préparation du chantier : réalisation de travaux de terrassement et de débroussaillage, création des accès (emprise, avec voirie : environ 2500 m<sup>2</sup>);
- Mise en place d'une rampe d'accès au lit (fusible), de batardeaux, de traversées busées et de merlons destinés à accéder au lit du cours d'eau, sans rompre l'écoulement et la circulation des poissons, et de travailler à sec (via une plateforme mise en place au pied d'une rive puis de l'autre);
- Mise en œuvre de fosses de décantation ou barrages filtrants en aval (avant la confluence avec la Blanche), lors des opérations de terrassement et de fabrication de béton (décantation MES et laitance) ;
- Mise en œuvre des culées et des ancrages de protection de berge et liaisonnement ;
- Mise en eau d'un nouveau chenal d'écoulement, lors du basculement de la plateforme de travail ;
- Mise en place de l'ouvrage (travée) depuis les berges ;
- Destruction du pont actuel et évacuation des matériaux ;
- Remise en état des zones de vie (évacuation, replie...) et des berges (nettoyage, plantations).

Durée estimée du chantier = 6 mois

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- Ouvrage dimensionné avec une section nettement suffisante, pour l'écoulement, sans aucun impact, de la crue centennale (étude hydraulique, ENVEO, 2010 - Annexe 1 du dossier loi sur l'eau)
- Rejet des eaux pluviales de la plateforme vers fossé enherbé (et non directement au cours d'eau comme c'est le cas aujourd'hui). Le pont n'aura pas d'impact sur la qualité des eaux du ravin
- Le radier (fond du lit) après travaux du Pont Rouge sera constitué des alluvions naturelles (aucun radier béton ou autre radier artificiel) permettant de restituer des conditions de circulation de la faune piscicole comparables aux actuelles
- Les plantations prévues sur berges permettront de reconstituer la ripisylve aujourd'hui dégradée

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre des articles L.214-1 à 3 du Code de l'environnement, rubriques 3120, 3140 e 3150 de la nomenclature annexée à l'article R214-1 du code de l'environnement.

Nota : aucune zone Natura 2000 n'est recoupée ; les travaux ne nécessitent pas de défrichement au sens de l'article L.341-1 du code forestier

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli****4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - précisez les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Largeur de l'ouvrage	10 m linéaire
Portée (longueur) de l'ouvrage	22 m linéaire
Enrochements libres	- 15 m en rive droite - 11 m en rive gauche
Emprise du chantier (ponts, accès, stockage... hors base de vie, installée dans la ZA)	2500 m <sup>2</sup> environ

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Département : Alpes de  
Haute-Provence (04)  
Commune : Seyne-les-Alpes  
Lieu-dit : Pont Rouge (RD900)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 6 ° 22' 50" 44 Lat. 44 ° 20' 22" 64

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Commune de Seyne-les-Alpes

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Arrivé le :	Projet de réponse	Eléments de réponse	Attribution	Information
30 AVR. 2014				
Direction DREAL				

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le bassin versant de la Blanche du Fau est constitué à 70% de forêts. Le Pont Rouge se situe à la limite de deux entités paysagère : la vallée encaissée (bassin de la Blanche du Fau) et la plaine s'ouvrant largement sur le village de Seyne-les-Alpes que dessert la RD900.

Au droit du site de projet, les prairies se partagent l'espace avec les aménagements et bâtiments de la zone artisanale du Pont Rouge. L'emprise du chantier, hors rivière, sera une délaissée en bordure du carrefour d'accès à la ZA, ainsi et les abords immédiats du cours d'eau et de la RD900

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS (1995) : indique que la zone d'étude se caractérise par une zone réservée aux activités agricoles (NC) et une zone réservée aux activités industrielles, artisanales ou commerciales (UE).  
Un PLU est en cours d'élaboration.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II, n°04-112-100 : « Bassin de Seyne-les-Alpes et de Selonnet »
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn approuvé le 10 octobre 2011
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	-Zone Spéciale de Conservation (ZSC) n°FR9301535 : « Montagne de Val - Haut - Clues de Barles - Clues de Verdaches » (située à 4,9 km du projet) -Zone Spéciale de Conservation (ZSC) n°FR9301529 : « Dormillouse - Lavercq » (située à 3,9 km et 7,1 km du projet)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	4 monuments historiques ont été recensés, mais le projet ne se situe pas dans la zone de 500 m de l'un des ces monuments.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Environ 500 m <sup>3</sup> de terres nécessaires à la préparation des berges supports des futures culées et protections de berges (talutage, création fosses d'ancrage,...) - Les pierres maçonnées et autres matériaux du pont actuel, suite à sa destruction. Ces matériaux et autres déchets seront évacués au fur et à mesure de la destruction du pont vers un centre de récupération. L'entreprise pourra, selon ses propositions et les termes conclus du marché, les évacuer vers un centre agréé, une carrière ou un centre de stockage autorisé (avec ou sans valorisation), un site déficitaire identifié. En aucun cas ils ne seront déposés sur un site ou selon une filière non autorisée et identifiée à l'avance par la MO et la MOE. La procédure d'évacuation sera indiquée à la DDT04 dès la conclusion du marché de travaux. Le CG-04, et son maître d'œuvre, s'engagent à être attentifs et exigeants sur la bonne évacuation des matériaux inertes. VOIR DETAILS, Pièce 2, volet B, §. III.4 du DOSSIER LOI SUR L'EAU JOINT
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les incidences du chantier et de l'ouvrage, sur l'eau, les milieux aquatiques et les milieux environnants (faune, flore, habitats), ainsi que l'ensemble des mesures prévues pour en réduire les effets ou pour les compenser sont décrites en pièce 2, volets B et C du dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et ses annexes, joint au présent CERFA
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : le site d'étude se situe en zone Rouge (R5 pour le lit et ses abords, R1 pour le carrefour). Cependant, le projet de reconstruction du Pont Rouge n'accroît pas la vulnérabilité face aux crues et n'aggrave pas l'aléa ou n'en présente pas de nouveaux (transparence hydraulique pour Q100)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période de chantier uniquement, la semaine et en journée.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le voisinage est principalement constitué par les installations de la zone d'activités, et une habitation située sur la RD900, à 200 m du projet
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En période chantier uniquement, lors de la destruction du pont actuel.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le voisinage est principalement constitué par les installations de la zone d'activités, et une habitation située sur la RD900, à 100 m du projet

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement de la plateforme routière s'écouleront le long de la longrine amont du pont, sans surverses directes dans le cours d'eau. Les eaux se disperseront ensuite sur les bas-côtés enherbés de la RD 900 pour rejoindre le ravin de manière diffuse.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant :

- la faible superficie concerné du chantier: 2500 m<sup>2</sup> environ, comprenant les ouvrages, stockages, accès...; environ 60 ml de berges (droite +gauche)
- les occupations affectées, en bordure immédiate de la RD900 et de la zone artisanale : principalement friches délaissées de la ZA et de la voirie
- la nature du projet visant à l'amélioration des conditions locales de circulation, au réaménagement des berges pour partie dégradée et à la prise en compte de l'assainissement de la plateforme (rejet dans fossé enherbé plutôt que direct dans la Blanche du Fau)
- la mise en œuvre de mesures de réduction des incidences en phases de réalisation et d'exploitation, décrites au sein du Dossier Loi sur l'Eau et ses annexes joint, pour la protection de l'eau et des milieux aquatiques, mais aussi des milieux environnants (faune, flore, habitats - étude incidences Natura 2000, annexe 3 du dossier loi sur l'eau)

la réalisation d'une étude d'impact dans le cadre de la reconstruction du pont de la RD900 sur la commune de Seyne-les-Alpes, n'apparaît pas nécessaire.

## 8. Annexes

## 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <b>Planches jointes n° 1 et 1a</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <b>Planche jointe n°7</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <b>Planches jointes n° 1a et 6</b>	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Planches jointes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 et 1a : Localisation (partie 4.6)</li> <li>- 2 et 3 : Plans du projet (parties 4.1 à 4.3)</li> <li>- 4 : Patrimoine naturel environnant (partie 5.2)</li> <li>- 5 : Emprises du chantier et impacts sur les habitats inventoriés (partie 5.2)</li> <li>- 6 : Enjeux faunistiques</li> <li>- 7 : Photographies du site de projet (partie 5.2)</li> </ul>
<p>Dossier de déclaration au titre des articles L214-1 à 3 du code de l'Environnement (BE ENVEO ingénierie, 2013), avec ses annexes (parties 4, 5 et 6) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude hydraulique (ENVEO, 2010)</li> <li>- Étude des incidences Natura 2000 (Naturalia, 2012)</li> </ul>

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

DIGNE-les-BAINS

le.

28 AVR. 2014

Signature

